

**Comité de Programmation LEADER Ardèche<sup>3</sup>**  
**Relevé de décisions du Comité de programmation**  
**N°39 du 27 avril 2023**

**Membres publics :**

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Vincent AUZAS
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Alain SALLIER
- Communautés de communes : Pascal WALDSCHMIDT, Jean-Yvon MAUDUIT, Pierre CHAPUIS

**Nombre de présents : 7**

**Nombre de votants : 5**

**Membres privés :**

- Gérant SARL Terre Adélice : Bertrand ROUSSELLE
- Expert en formation : Thomas ROSSELLO-CAUSSE
- Entrepreneur en développement rural et transition alimentaire : Alicia DELORME ( en visioconférence)
- Expert en environnement et développement local : Alain GIBERT
- Association développement et patrimoine du Pays de Vernoux : Franck DE PIERREFEU
- Collectif Pétale 07 : Marie SIMON

**Nombre de présents : 6**

**Nombre de votants : 6**

**Membres excusés :**

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Lynda BOUET
- Initiative 26.07 / Plateforme Ardèche Méridionale : Michel CAHEN, Alain CHARROUD
- Association des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne : Jean-Louis TESTUD
- Association AMESUD : Nicole KOPP
- Expert en patrimoine : Laurence JULLIAN
- Démocratie participative : RENZO CATTANEO
- Jeune agriculteur/ Chambre d'agriculture : Julien SUEUR, Ludovic WALBAUM
- Expert « Europe » : Elie DEMERSEMAN
- Association Mez'Art : Hubert PITEUX-MARIE
- Expert en environnement et développement local : Léa RAMI

**Techniciens :**

**Présents :**

- Service unifié LEADER : Violaine SUZAC, Nolwenn SERVANT, Andréa TISNÉ, Clémence CATON
- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : Caroline MULLER directrice

**Excusée :** Autorité de gestion :Natacha SALLES

La séance débute à 18h15 et est présidée par Dominique ALLIX.

Les rôles sont distribués de la manière suivante :  
Gardien du temps : Thomas ROSSELLO-CAUSSE  
Gardien diversité de la parole : Alain GIBERT  
Observateur : Pascal WALDSCHMIDT

### 1) Vérification du double quorum

Pour ce Comité de présentation, 11 membres sont votants ( 10 présents, une personne en visioconférence). Parmi eux, 6 membres relèvent du collège privé.  
Le double quorum est respecté.

### 2) Accueil

Le **tour de table de début de séance** répond aux questions :

- Qui suis-je ?
- Comment ça va ce soir



---

### 3) Actualité

**Retour sur la visite à Vinezac en amont du comité :**

**Une visite du projet porté par la commune de Vinezac :** « Vinezac relocalisons l'alimentation produire et éduquer » a été organisé pour permettre aux membres du comité de programmation de venir voir le projet réalisé. Les communautés de communes de la CCBA, CCASV et CCBD ont également été conviées dans le cadre des PAT. Étaient présents André LAURENT (Maire de Vinezac), Thomas INSELIN (adjoint au maire), le maraîcher dont le poste est financé par LEADER, Dominique ALLIX, Pascal WALDSCHMIDT, Alain GIBERT, Marion HOUETZ, Pierre CHAPUIS, Claire DELORME (technicienne à la CCASV), Jacky SOUBEYRAND, Andréa TISNÉ et Nolwenn SERVANT.



La commune de Vinezac soucieuse des questions liées à la préservation du foncier agricole et à l'autonomie alimentaire, a souhaité impulser le lancement d'une production maraîchère sur un terrain communal à proximité du centre-bourg, et en associant en parallèle une démarche éducative et citoyenne impliquant les habitants et les scolaires.

Un temps de présentation en salle a permis présenter les prémisses du projet, puis la période teste financé par LEADER et de tirer un premier bilan. Une visite des terrains a ensuite été faite en présence de Samir, le maraîcher.

Ce qui ressort de la visite et du projet :



#### Actualités des projets de coopération :

- **Coopération avec le GAL Val de Suza**

Présentation et retour en image du voyage d'étude sur la filière bois en Italie du 27 au 29 mars 2023.

Le compte rendu du voyage est présenté en annexe.

Lors du Comité ce qui a été partagé : Une rencontre avec des professionnels italiens très accueillants, on se rend compte qu'en Ardèche on peut s'inspirer et aussi tester, il y a une marge de manœuvre. Des modèles économiques très différents avec des entreprises qui sont installées et se déploient, c'est intéressant de comprendre leur modèle économique, d'autant que ces entreprises cherchent à évoluer.

## - Coopération avec le Pays d'Auray

Beaucoup de temps forts en début d'année 2023 :

### Le Théâtre Forum :

Suite au comité de programmation du 24 novembre, le théâtre forum a notamment été présenté à plusieurs reprises et approprié par les membres du groupe et les acteurs du territoire (Lycée LAOS le 6 mars, le 18 mars à St Sernin avec l'association Eclats, le 3 avril à Privas Amesud Le MAT et réseau Agir). On relève l'intérêt de cet outil à la fois ludique et efficace pour impliquer chacun, les acteurs les élus et les personnes invitées et faire émerger à chaque fois de nouvelles idées.

Remarque de Thomas ROSSELLO-CAUSSE : L'outil théâtre forum a bien fonctionné, cela est aussi étonnant car au départ les gens n'y croyaient pas trop, les messages passent d'une très agréable manière dans le cadre du théâtre forum, même les jeunes du lycée ont participé alors qu'ils ne sont pas coutumiers de ce genre d'instance.

Remarque de Marie SIMON : Et à chaque fois, il y a eu des idées qui n'avaient pas été envisagées.

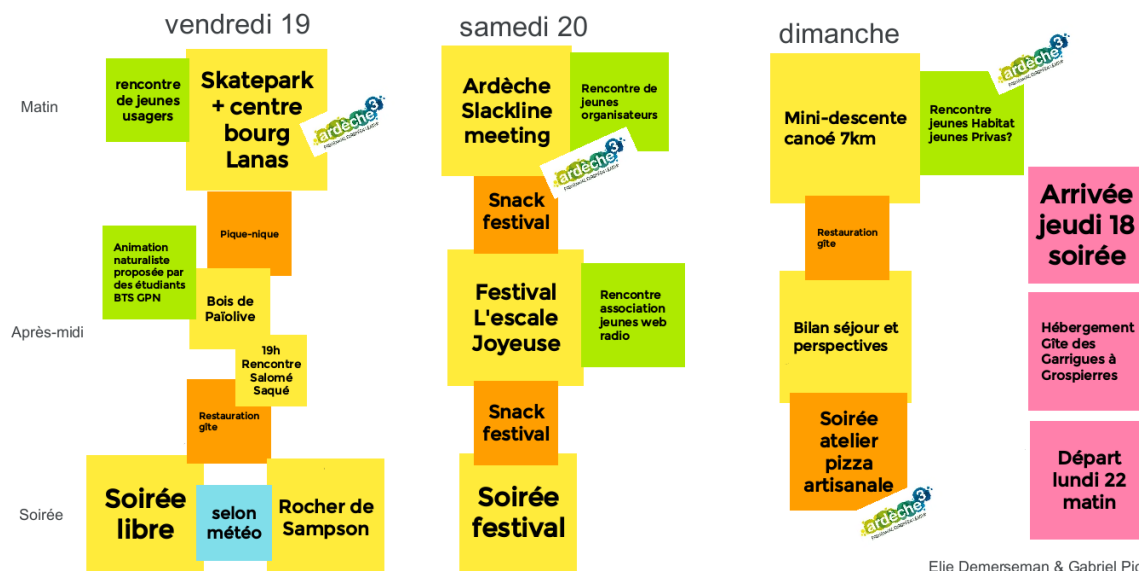
### Guide des bonnes pratiques sur les freins et leviers à l'engagement (pour diffusion le 15 juin) :

2ème projet dans le cadre de la coopération, la création d'un guide des bonnes pratiques, afin de regrouper et garder une trace en reprenant les expérimentations, les retours. Sous un format 8 pages, comme le théâtre forum avec l'idée de le rendre accessible, à destination des jeunes mais surtout aussi des décideurs publics, les élus et des autres organisations privées également des techniciens.

Remarque de Marie SIMON. : Les élus pourront s'en saisir pour enrichir les pratiques vis-à-vis de la jeunesse.

Dernière action, le weekend de l'ascension ce sera le séjour des homologues Bretons en Ardèche :

Pré-programme du séjour en Ardèche des Bretons du 18 au 22 mai



Les membres du comité de programmation sont invités à participer et aller à la rencontre du groupe pendant le séjour à un ou plusieurs temps, le programme détaillé leur sera envoyé pour qu'ils puissent s'inscrire.

#### **4) Réabondement de la maquette financière**

Proposition de réabonder la fiche-action 3 de 59 090 € en transférant 57 742 € de la Fiche-action 1 et 1348 € de la Fiche-action 7

Proposition de réabonder la fiche-action 5 de 47 763 € en transférant 46 585 € de la Fiche-action 2 et 1178 € de la Fiche-action 7

Proposition de réabonder la fiche-action 8 de 3 985 € en transférant 3985 € de la Fiche-action 7

VOTE : exprimés 11 votes, vote à l'unanimité.

Pas de remarques.

**5) Examen des demandes de subvention en pré-sélection**

**Vote des dossiers en présélection : vote par dossier détail dans le tableau ci-dessous. Dossiers en présélection, votés à l'unanimité.**

<b>Fich e actio n</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Coût total présenté</b>	<b>FEADER prévisionne l</b>	<b>Observations</b>
1 4	Création de supports pédagogiques au PLUi (guide et action de sensibilisation)	Communauté de communes Ardèche Source et Volcan	11 400,80 €	9 120,00 €	<i>Pierre CHAPUIS et Marion HOUETZ, Vice-présidents au sein de la Communauté de communes Ardèche des sources et volcans, sortent de la salle et ne prennent pas part au vote</i> <b>Vote :</b> <b>Pour 9 abstentions 1 NPPV 1</b>
3 4	Géoparc 2023 : nouvelles opération de valorisation économique et patrimoniale de la géologie de l'Ardèche	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	35 000,00 €	28 000,00 €	<i>Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote</i> <b>Vote :</b> <b>Pour 8 abstentions 1 NPPV 2</b>
5 2	Création d'une société de Tiers-financement pour le Sud-Ardèche	Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes	48 000,00 €	28 000,00 €	<i>Pascal WALDSCHMIDT, Vice-président de la CDC Beaume-Drobie, et Jean-Yvon MAUDUIT, conseiller communautaire de la CDC Gorges de l'Ardèche, sortent de la salle et ne prennent pas part au vote</i> <b>Vote :</b> <b>Pour 8 abstentions 1 NPPV 2</b>
6 4	Implication des jeunes dans les projets de territoire	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	32 595,61 €	26 076,00 €	<i>Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote</i> <b>Vote :</b> <b>Pour 6 abstentions 3 NPPV 2</b>

**6) Examen des demandes de subvention déjà validées en pré-sélection**

- **Dossiers présentés en sélection et programmation**
- **Vote par bloc voir les observations dans le tableau ci-dessous : dossiers votés à l'unanimité**

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	Montant éligible	FEADER	Observation
2	2	Recherche-action "la mobilisation des acteurs locaux en faveur de la transition alimentaire en Ardèche	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	114 631,75 €	55 127,83 €	<b>Vote en bloc 2</b> <i>Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote</i> <b>Vote : Pour 9 NPPV 2</b>
3	1	Amorçage d'un Pôle des métiers d'art en Sud-Ardèche 2022-2023	Communauté de communes du Pays Beaume Drobie	306 350,63 €	113 963,80 €	<b>Vote en bloc 4</b> <i>Pascal WALDSCHMIDT, Vice-président de la CDC Beaume-Drobie, sort de la salle et ne prend pas part au vote</i> <b>Vote : Pour 10 NPPV 1</b>
3	3	Lancement des études préalables nécessaires à la réalisation d'une voie douce entre le bassin Privadois et le bassin Albenassien	Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	103 980,00 €	83 184,00 €	<b>Vote en bloc 5</b> <i>Alain SALLIER, Vice-président de la CAPCA, sort de la salle et ne prend pas part au vote</i> <b>Vote : Pour 10 NPPV 1</b>
3	5	Partage des eaux 2022-2023	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	59 972,80 €	47 978,24 €	<b>Vote en bloc 2</b> <i>Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote</i> <b>Vote : Pour 9 NPPV 2</b>
5	1	Accompagnement à l'émergence, au développement et à la mise en réseau de Tiers-Lieux 2022	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	130 598,97 €	104 474,00 €	<b>Vote en bloc 2</b> <i>Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote</i> <b>Vote : Pour 9 NPPV 2</b>

6	4	Création, par les jeunes du territoire, d'un film pédagogique sur les enjeux de transition propres à la vallée de l'Ibie	Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche	38 878,84 €	30 265,00 €	<b>Vote en Bloc 1</b> Jean-Yvon MAUDUIT, Maire de la commune de Rochecolombe, sort de la salle et ne prend pas part au vote <b>Vote : Pour 10 NPPV 1</b>
1	4	Création de supports pédagogiques au PLUi (guide et action de sensibilisation	Communauté de communes Ardèche Source et Volcan	11 400,80 €	9 120,00 €	<b>Vote en bloc 6</b> Pierre CHAPUIS et Marion HOUETZ, Vice-présidents au sein de la Communauté de communes Ardèche des sources et volcans, sortent de la salle et ne prennent pas part au vote. <b>Vote : Pour 9 abst 1 NPPV 1</b>
3	4	Géoparc 2023 : nouvelles opérations de valorisation économique et patrimoniale de la géologie de l'Ardèche	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	35 000,00 €	28 000,00 €	<b>Vote en bloc 3</b> Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote <b>Vote : Pour 6 abst 3 NPPV 2</b>
5	2	Étude sur les modèles économiques pour l'accompagnement et le financement de la rénovation énergétique des bâtiments en s'appuyant sur le principe du tiers-financement	Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes	48 000,00 €	28 000,00 €	<b>Vote en bloc 7</b> Pascal WALDSCHMIDT, Vice-président de la CDC Beaume-Drobie, et Jean-Yvon MAUDUIT, conseiller communautaire de la CDC Gorges de l'Ardèche, sortent de la salle et ne prennent pas part au vote <b>Vote : Pour 8 abst 1 NPPV 2</b>
6	4	Implication des jeunes dans les projets de territoire	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	32 595,61 €	26 076,00 €	<b>Vote en bloc 3</b> Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote <b>Vote : Pour 6 abs 3 NPPV 2</b>



8	Fonctionnement du service LEADER 2023-2024	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	247 327,70 €	197 862,16 €	<b>Vote : Pour 11</b>
---	--	---	--------------	--------------	-----------------------

**Dossier présenté en reprogrammation**  
**Vote en bloc voté à l'unanimité**

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	FEADER initial programmé	Montant éligible	FEADER	Objet de la reprogrammation	Observation
5	1	Pôle de créativité et d'innovation sociale et économique en Ardèche	Le Vesseaux-Mère	79 978,12 €	118 903,20 €	92 850,91 €	Réinstruction du dossier en vu d'ajouter de nouvelles dépenses dans un objectif de consommation de la maquette financière en fin de programmation	<b>Vote en bloc 8</b> <b>Vote : Pour 11</b>
6	4	Vinezac Relocalisons l'alimentation ! Produire et éduquer	Commune de Vinezac	52 352,00 €	92 807,97 €	66 202,84 €	Réinstruction du dossier en vu d'ajouter de nouvelles dépenses dans un objectif de consommation de la maquette financière en fin de programmation	<b>Vote en bloc 8</b> <b>Vote : Pour 11</b>

- **Modification des calendriers de réalisation pour information**

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	Date de caducité initiale	Nouvelle date de caducité
5	1	Pôle de créativité et d'innovation sociale et économique en Ardèche	Vesseaux-mère	31/12/2022	31/08/2024

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	FEADER initial programmé	Nouveau montant FEADER	Objet de la réinstruction
1	3	Ecologements locatifs conventionnés pour personnes à mobilité réduite	Commune de Saint-Etienne de Boulogne	120 971,80 €	112 683,49 €	Evolution du plan de financement suite à l'augmentation de la subvention des cofinanceurs
1	3	Aménagement de la Cure à Beaumont	Commune de Beaumont	123 887,05 €	119 327,48 €	Evolution du plan de financement suite à l'augmentation de la subvention des cofinanceurs
3	1	Construction d'un pôle ressource dédié aux métiers d'art en Ardèche méridionale	Communauté de communes Beaume-Drobie	272 882,00 €	272 882,00 €	Modification du lieu d'implantation du Polinno (Rénovation de l'ancien collège de Joyeuse)

**7) Validation des relevés de décisions :**

- ▶ **Validation du relevé de décisions du Comité de programmation du 24 novembre 2022**
- ▶ **Validation du relevé de décisions du Comité de programmation du 29 janvier 2023 (consultation écrite)**
- ▶ **Validation du relevé de décisions du Comité de programmation du 27 mars 2023 (consultation écrite)**

**Vote en bloc à l'unanimité.**

**8) Autres décisions et informations**

**Présentation du Leader Ardèche 3 fait son GALA :**

**GAL 2023 le Jeudi 15 juin à 15h30 à la Maison du Parc.**

**Tapis rouge pour accueillir l'ensemble des personnes qui se sont engagées dans le programme,**

**Avec une Valse à trois temps pour (re)découvrir ce que le Leader Ardèche<sup>3</sup> a apporté sur le territoire**

**La remise de prix pour souligner et remercier l'engagement de chacun et soirée de Gala pour partager un temps festif!**

Ce temps fort de clôture du programme qui se veut festif est en cours de préparation, il est proposé aux membres du Comité de programmation de s'associer à la démarche et de mobiliser les acteurs qui ont contribué au programme.

Pour cela 2 temps d'échange seront proposés. Les 22 et 25 mai, en présentiel ou visio un mandat sera transmis pour organiser ces réunions.

Lors de ces échanges, le programme sera présenté, les membres du Comité pourront se positionner pour animer des temps et pourquoi pas en amont du 15 juin construire une enquête pour recueillir les témoignages des acteurs du programme et imaginer une restitution.

Il n'est pas fait de météo de fin de comité.

La séance se termine à 22h

Dominique ALLIX  
Président du GAL Ardèche<sup>3</sup>



## **A la découverte du savoir-faire Italien sur la filière bois**

Nous partîmes le 27 mai 2023 depuis Aubenas, direction le Val de Susa.

- 3 professionnels du bois énergie,
- 3 propriétaires dont des représentants de l'ASLGF des Cévennes ardéchoises,
- 3 formateurs des « écoles » forestières de Montélimar et Châteauneuf du Rhône,
- 2 représentants d'Ardeco, Ardèche Développement Coopération, porteur opérationnel de la démarche,
- 4 représentants du Parc des Monts d'Ardèche, porteur administratif de la démarche.

Dans le cadre de la coopération inter GAL, ce rapprochement a été initié dès 2020. Chloé MUELA, stagiaire à l'interprofession FIBOIS a réalisé 6 mois de stage afin de préparer cette coopération.

Crise sanitaire oblige, la réalisation a été plusieurs fois reportée. Cette fois-ci, c'est la bonne.

A partir du travail fait par Chloé, nous avons ciblé 3 visites en 3 jours. Intense mais difficile de demander plus de temps aux participants, notamment aux professionnels qui nous confirmeront qu'un format plus long n'aurait pas été adapté. Renzo a finalisé les aspects opérationnels, c'est parti !

### **Les machines forestières « Pezzolato »**

Les Italiens sont connus pour leurs machines de qualité. Est-ce le savoir fait de la FIAT ? En tous cas nous allons découvrir l'entreprise qui propose du matériel forestier, broyage et fendeuse notamment, sur le site historique où elle a été créée.

Direction plein sud, village d'Envie, au pied du Mont Viso :



Nous sommes cordialement accueillis, discours francophone, portes grandes ouvertes, nous découvrons les ateliers de mécaniques, les tambours pleins... du gros matériel...

Les « petites » machines ne sont plus d'actualité. Bien que demandées, l'entreprise a fait le choix de ne plus produire les petites gammes. Matériel simple et robuste, la concurrence y est trop forte, l'entreprise n'est plus compétitive. Le choix est radical : faire du sur mesure et de la qualité, tant dans les chaînes de fendage ou de broyage que dans le matériel forestier mobile.

Elle produit aujourd'hui 2 gammes de produits :

- Green line : tout ce qui est matériel de broyage et de compostage
- Red line : tout ce qui est matériel de production de bois de chauffage, uniquement personnalisé

Son produit phare dans la 2<sup>nd</sup>e gamme de produit est le camion broyeur PTH All road (voir dernière photo ci-dessous). Il est 100% produit par PEZZOLATO. La première version est sortie en 2018. En 2019, l'entreprise en vendait 4/an et aujourd'hui elle en vend plus d'une tous les 2 mois. Elle est capable de broyer plus de 350 MAP à l'heure et elle devrait bientôt être homologuée pour rouler sur la route en France à plus de 40 km/h. Le camion broyeur pèse 32T et est monté sur 4 essieux. Il dispose également de 2 roues supplémentaires pour rouler sur la route. Une des innovations concernant ce broyeur réside dans son tambour plein sur les 2/3 du volume avec 4 à 6 couteaux montés en quinconces sur fusible pour protéger le rotor des corps étrangers. Le coût approximatif de ce matériel avoisine les 850 000 €.





Photo Jacques Degenève



Photo Pascal Marchaison

***Ce que nous retiendrons :***

- Une implantation entre le Piémont et la plaine avec vue sur le Mont Viso***
- Une entreprise à taille humaine***

**- Un savoir-faire de qualité, dans la conception des produits, l'adaptabilité des modules selon besoins des clients, le SAV (disponibilité des pièces) avec volonté constante d'innovation**

**- MAIS l'abandon de production du « petit » matériel forestier. La fabrication de panneaux de contreplaqué Compensati Toro**

Après une nuit dans le faubourg de Turin, direction plein nord, le village de Azeglio. Cette fois c'est le Monte Bianco qui nous accompagne sur le trajet.

Accueil encore une fois chaleureux et professionnel. Là encore, nous avons fait le choix d'une entreprise « industrielle/familiale » avec une cinquantaine de salariés.

Peupliers, charmes, hêtres mais aussi chênes et châtaigniers sont sur le parc de tri. Les lots PEFC sont identifiés. Toutes les grumes semblent de qualité et en plus elles « fument » après avoir été billonnées... car elles sortent du séchoir qui utilisent les sous-produits (environ 50 % de rendement matière).



Photo Pascal Marchaison

Puis c'est le déroulage des grumes : le bois rond devient plat !



Triés, coupés en long, collés en long puis en large, pressés, chauffés, recoupés en long... entre plusieurs machines et des opérateurs méticuleux, la transformation s'opère doucement.

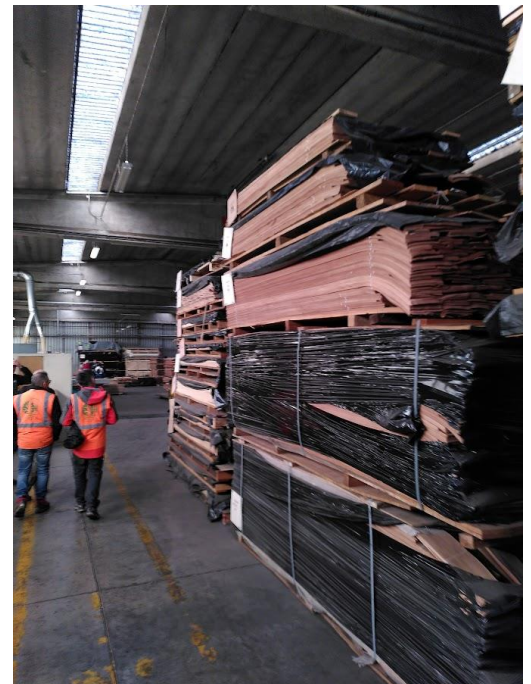






Photo Jacques Degenève



Photos Jacques Degenève



L'entreprise est spécialisée dans 2 opérations pour fabriquer du bois contreplaqué :

- Le déroulage principalement d'essences feuillues telles que le peuplier, le hêtre et le charme
- Le collage ou la couture de bois tranché principalement l'okoumé, le fromager et le khaya, des essences exotiques

La production annuelle de l'entreprise se situe entre 5000 et 10000 m<sup>3</sup> de bois contreplaqué avec une production quotidienne de contreplaqué qui avoisine les 50 m<sup>3</sup>.

Remarque : l'entreprise n'utilise pas le douglas ou le pin en déroulage car la différence entre les cernes semble posé problème d'après elle. Ces essences pourraient par ailleurs être utilisées en tranchage.

***Ce que nous retiendrons :***

- ***Une implantation entre le Piémont et la plaine***
- ***Une entreprise à taille humaine***
- ***Un savoir-faire de qualité, dans la conception des produits, avec l'utilisation de la ressource locale de qualité***
- ***MAIS aussi l'utilisation de bois exotique et une faible demande de produits PEFC***

## La coopérative forestière La Foresta

De retour dans le Val de Susa, nous allons au siège de Le Foresta.

Toujours bien accueilli, nous découvrons encore une entreprise de taille assez modeste. Le site n'est pas démesuré, on y trouve des billons de différentes qualités avec son broyeur Pezzolato, une fendeuse, mais aussi des tables de pique-nique, des conteneurs à chaufferie, du bois de structure, un câble, une scie mobile, du matériel de menuiserie...

L'entreprise emploie 16 personnes qui semblent disposer de plusieurs compétences, si bien qu'ils peuvent occuper des postes différents. Certains sont salariés de l'entreprise, d'autres associés.

L'entreprise produit et transforme environ 15 000 m<sup>3</sup> de bois par an.



Photo Jacques Degenève



Photos Jacques Degenève



Photo Pascal Marchaisson



Photos Jacques Degenève

***Ce que nous retiendrons :***

- ***Une implantation dans le fond de vallée du Val de Susa avec l'autoroute à proximité***
- ***Une entreprise à taille humaine***
- ***Une contractualisation avec les municipalités locales pour la valorisation des bois communaux (contrat d'approvisionnement pour la coopérative)***
- ***Une société unique sur le territoire et semblant peu concurrencée sur la vallée***
- ***Des savoir-faire diversifiés en utilisant les différentes qualités de bois : plaquettes, charpente.... Des ouvriers semblent ils polyvalents***
- ***Des chaufferie bois « mobiles », en conteneur, ou l'acheteur achète une quantité d'énergie et pas des mètres cubes de bois ni une chaufferie***
- ***De bonnes capacité financière d'investissement avec une capacité à mobiliser des aides publiques ; un temps long de retour sur investissement***
- ***le souci de rechercher la valeur-ajouté dans les demandes des clients plutôt que le volume des différents marchés***

### **ALMESE : sa chaufferie, sa forêt**

Avant de partir, Umbretta..., Maire de la commune d'Almese (6000 habitants en aval de la vallée du Val de Susa), fervente porteuse de la dynamique local du GAL, nous a fait découvrir une de ses chaufferie, dont l'entretien et l'approvisionnement sont réalisés par La Foresta. La chaufferie a été installée il y a 7 ans à partir d'un projet existant qui ne fonctionnait pas. Elle nécessite un approvisionnement en bois d'environ 150 MAP par an et permet de chauffer l'école, 2 salles communales, un centre social et un gymnase.

Nous avons aussi découvert le sentier pédagogique en forêt communale, avec des peuplements de pins sylvestres, de chênes et même quelques beaux chênes rouges. L'accès à la forêt de pente ne nous a pas semblait aisé. Plusieurs itinéraires de randonnées ou de vtt ont été croisés.

Le sentier pédagogique est très complet avec plusieurs grands panneaux et même l'installation de nichoirs. Ce modèle de sentier, très aménagé et informatif, se pratique de moins en moins sur le territoire du Parc des Monts d'Ardèche. Des modèles plus intégrés et plus « interprétatifs » sont favorisés. L'idée est d'être moins interventionniste, donc plus économe en investissement et fonctionnement, de privilégier la compréhension à la connaissance : découverte des diverses habitats et fonctions dans l'écosystème forestiers plutôt que les espèces prises de manière isolées.



Photos Jacques Degenève



Photos Jacques Degenève

### **ET ALORS : Quels enseignements tirer de ce voyage**

**Des rencontres**, avec des professionnels italiens très accueillants et chaleureux. Très pragmatiques, ils semblent vigilants à la qualité, aux évolutions du marché ; s'en inspirer.

**Un partage**, une expérience commune de cette petite délégation ardéchoise : professionnels, élus, propriétaires, institutionnels, les échanges furent riches et intéressants. De quoi contribuer à une culture « forêt et filière bois » sur le territoire ; à poursuivre.

**Des modèles économiques différents.** Les trois entreprises visitées sont en place depuis plusieurs décennies. Quelques questions restent posées mais le constat est là : elles fonctionnent.

Elles semblent évoluer constamment, dans leur positionnement commercial ou dans l'innovation des produits. La recherche de plus-value plutôt que de volume semble leur donner une certaine autonomie financière, ainsi que la maîtrise de la ressource et de leur développement. Territoire comparable au notre, ces entreprises nous prouvent que le champ des possibles est large et que chaque territoire, avec ses entreprises et ses collectivités, peut développer un modèle de développement.